FEDERATION SUISSE DE MARCHE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE EXECUTIF ET MEMBRES DE COMMISSIONS

ESTAVAYER-LE-LAC, Samedi 30 Novembre 2013

Monaco, le 04 Février 2014

Ordre du Jour :

1) Elaboration, Modification ou Suppression d'articles du RO
2) Proposition de Modifications à soumettre à Swiss Athletics
3) Préparation AGO
4) La relève d'après Swiss Athletics
5) Divers

L'assemblée est ouverte par le président A. Bordoli à 11h00 à Estavayer-le-lac.

Sont présents :

Membres du Comité FSM
Alberto Bordoli ; Président
Frédéric Bianchi ; Vice-Président
Daniele Albisetti ; Caissier
Christine Celant ; Responsable Technique
Sandra Xerri ; Secrétaire

Membres de Commissions
Christine Celant ; Responsable CT
Fréderic Bianchi ; Responsable Juges et Juges arbitres
Dominique Rothen ; Responsable CC
Gabriele Polli ; Représentant du Tessin
Laura Polli ; Représentante des Athlètes
Dominique Ansermet ; Adjoint
Jérôme Genet ; Représentant Suisse Romande

1) Elaboration, Modification ou Suppression d'articles du RO

Le président ouvre le débat en rappelant les récentes propositions de modifications du RO (suppression de la taxe journalière et licence pour les compétitions sur route (hors stade) et informe que Swiss Athletics prendra une décision finale la semaine suivante.

F. Bianchi propose d'en informer les clubs et de rappeler clairement les éléments des modifications définitives du RO lors de l'AGO du 22 Février 2014 à Lugano.

Plusieurs points du RO sont discutés :

- Membercard :

F. Bianchi propose de garder la Membercard pour les compétitions hors stade.

A. Bordoli est de l'avis de ne pas appliquer de rabais. Les tarifs mis en place par la FSM sont très peu élevés en général.

Proposition d'imposer une Licence obligatoire pour tous. Cette obligation pourra prendre effet en 2014 en imposant une tarification de 15 chf ou 12 eur pour la Membercard (athlètes ayant la licence).

A. Bordoli soulève le cas d'Alex Florez et précise qu'un athlète Suisse a le droit d'avoir une licence étrangère. A. Florez peut avoir une licence Espagnol.

La discussion s'oriente sur les cas dans lesquels un athlète oublierait sa licence.
F. Bianchi propose de pénaliser l'athlète qui ne serait pas en mesure de présenter son document. La pénalité financière pourrait être perçue et réservée au club organisant la compétition.

Proposition de créer et faire circuler aux clubs une liste répertoriant tous les licenciés.

J. Genet propose d'imposer une Membercard obligatoire pour chaque athlète sur route et piste. Il précise que l'athlète ne participant pas à un Championnat n'aura pas besoin de licence.

D. Albisetti intervient en proposant d'imposer la licence pour toutes compétitions sur route et piste, qu'il s'agisse de Championnats Suisse ou toutes autres compétitions.

Membercard : 70 chf et licence : 45 chf.

G. Polli propose de laisser libre choix à l'organisateur d'encaisser la taxe d'enregistrement pour les jeunes.

Proposition de supprimer la Membercard pour les U14 (Ecoliers).

2) Proposition de Modifications

Le débat mène à un consensus sur les propositions de modifications suivantes à soumettre à Swiss Athletics.

- Licence obligatoire pour tous sur piste et hors-piste

- Membercard obligatoire pour tous

- La FSM pourrait soutenir les jeunes en versant un mérite en fin d'année correspondant au prix de la licence et membercard

- Finance d'inscription reste au même tarif

- Pas de classement pour les compétitions hors Championnats Suisse si l'athlète n'est pas licencié

-L'organisateur peut appliquer une taxe pénalisante (équivalant au double des frais d'inscription) si l'athlète n'est pas en mesure de présenter sa licence.

3) Préparation AGO

Le comité préparera et enverra prochainement les convocations aux différents membres et clubs de la FMS. Le comité rappelle que le club A.C.V.C.M n'a pas de droit de vote.

4) La relève d'après Swiss Athletics

A. Bordoli explique les points soulevés lors de la réunion entre la FSM avec Swiss Athletics.

- possibilité de mettre le centre d'entrainement de haut niveau à Tenero à disposition pour notre discipline

- possibilité d'organiser des camps d'entrainement avec l'aide de Swiss Athletics

F. Bianchi rappel la réelle volonté de la part de Swiss Athletics de soutenir la FSM et la discipline de la marche en Suisse. Un rapprochement avec Swiss Athletics a été proposé. Un débat devra avoir lieu en AGO et une décision devra être prise à l'issue de cette AGO.

5) Divers

A. Bordoli informe que Swiss Athletics réitère la contribution annuelle de 8'000.- CHF pour l'année 2014.

En ce qui concerne les sélections pour les Championnats d'Europe à Zürich nos 3 athlètes devront uniquement confirmer leur état de forme.

Le président remercie les participants. La séance est levée.